RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

[redacted]

[redacted]

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1 (un) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2C STANDING, SASU en formation dont le siège social sera situé à [redacted] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 12/08/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Christophe Jean Cherubin, la somme de 1 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 08/02/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le 12 AOUT 2025

Me Valérie MESNAGER

[redacted]

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [redacted]